Turquie: demande d'adhésion du 12 avril 1987

2000/2014(COS) - 10/10/2001

La commission a adopté le rapport de M. Alain Lamassoure (PPE-DE, F) sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion à l'UE. La commission se félicite des changements politiques et économiques positifs et de grande ampleur opérés récemment dans le pays : notamment le programme national pour la reprise de l'acquis communautaire adopté en mars 2001. Elle invite la Turquie à respecter au plus vite les critères politiques, institutionnels, économiques et sociaux de Copenhague. Bien que des progrès non négligeables aient été accomplis sur la voie d'un respect accru des droits de l'homme, la commission estime qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. Tout en prenant acte de ces réformes, elle exhorte la Turquie à respecter les principes énoncés dans la charte européenne des droits fondamentaux, à intensifier ses efforts pour un meilleur traitement des prisonniers et l'élimination totale de la torture, à veiller au respect de la liberté d'expression et des principes démocratiques, notamment lors de manifestations ou dans le cadre des activités des partis politiques et des élus, et à mettre en oeuvre l'amnistie politique la plus étendue possible. La rapport prend note des progrès accomplis dans la réforme du code pénal, mais exhorte les autorités turques à aligner leur code de procédure pénale sur les normes de l'UE. En ce qui concerne les questions de politique intérieure, le rapport encourage les autorités turques à aborder le problème des minorités nationales - les Kurdes notamment - dans un esprit de dialogue et d'ouverture. En outre, la commission soutient pleinement l'initiative civile engagée en faveur d'une reprise constructive du dialogue avec l'Arménie. Quant au cas de Chypre, elle insiste sur la nécessité d'une reprise des négociations de proximité par la partie chypriote turque dans l'élaboration d'une solution globale avant l'adhésion. Enfin, le rapport invite la Turquie à intensifier ses efforts dans la lutte contre la corruption, ainsi que dans ses ajustements macro-économiques. La commission s'inquiète des répercussions possibles d'une crise économique et financière prolongée et plaide pour une aide accrue de l'UE dans l'accompagnement des réformes.